Covid-19 : Accueil des enfants de l'ensemble du personnel mobilisé

Vous êtes hôte de caisse, agent de propreté urbaine, ... Par solidarité avec ces professions, la Ville de Montmorency élargit son dispositif d'accueil dans les écoles et les crèches aux enfants de l'ensemble du personnel mobilisé.

Ce service, mis en place dès le 15 mars, est également maintenu 7j/7 (samedis, dimanches et jours fériés inclus).

Merci à l'ensemble des agents territoriaux (animateurs, atsem, agents d'entretien et de restauration) qui s'occupent au quotidien de ces enfants.

Attention, en période scolaire, l'Éducation nationale ne dispense des cours qu'aux enfants du personnel soignant et de sécurité. Les enfants des parents mobilisés dans les autres professions sont accueillis par les services de la Ville dans les centres de loisirs.

Pour plus d'informations, cliquez ici.



Liens utiles
Coronavirus : Informations, actualités, dispositions